

CONTRIBUTION DES FAMILLES

LYCEE PROFESSIONNEL

Année scolaire 2025-2026

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	96,50 €	165,50 €	185,50 €	206,50 €	434,50 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	103,00 €	172,00 €	192,00 €	213,00 €	441,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	108,50 €	177,50 €	197,50 €	218,50 €	446,50 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	116,00 €	185,00 €	205,00 €	226,00 €	454,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	121,50 €	190,50 €	210,50 €	231,50 €	459,50 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe): 6,60 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I.: 2.10€

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(Pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant de la cotisation facultative par famille pour l'APEL(1) est de 25€ pour 2025/2026

Le montant de la cotisation DDEC (2), obligatoire, par élève est de 49.67€ pour 2024/2025 (en attente montant 2025/2026).

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
(Accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle).

Ces cotisations seront ajoutées sur votre facture annuelle

